



Avignon, le 27 août 2012

Le directeur académique des services de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de lycée professionnel public et privé

Mesdames et Messieurs Les directeurs de C.F.A. public et privé

s/c de Messieurs les directeurs académiques des services de l'éducation nationale

- des Bouches-du-Rhône
- des Alpes-de-Haute-Provence
- des Hautes-Alpes

DIRECTION ACADEMIQUE DE VAUCLUSE

POLE ACADEMIQUE DES BOURSES NATIONALES

Dossier suivi par

**Christine MERCIER** 

Téléphone 04 90 27 76 77 Mél christine.mercier @ac-aix-marseille.fr

Patrick MOSCA

Téléphone 04 90 27 76 92 Mél patrick.mosca @ac-aix-marseille.fr

Fax 04 90 27 76 38

<u>Objet</u> : Bourses nationales pour les élèves inscrits dans le dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA)- **Année scolaire 2012-2013** 

49 rue Thiers 84077 Avignon Réf : Décret n°2010-1780 du 31 décembre 2010 Circulaire DGESCO B1-3 n°2012-0281

P.J : Dossier « campagne bourse de lycée 2012/2013 » (A3 recto/verso)

Liste des pièces justificatives à fournir Fiche d'auto-évaluation 2012/2013 Accusé de réception de dossier Bordereau d'envoi des dossiers

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les instructions relatives à la mise en place de la <u>campagne spécifique</u> de bourse de lycée concernant les élèves scolarisés dans les classes de DIMA des centres de formation d'apprentis (C.F.A.) et des lycées d'enseignement professionnel pour l'année scolaire 2012/2013.

Cette campagne concerne <u>uniquement</u> les élèves qui suivent une formation en alternance, sous statut scolaire, en centre de formation d'apprentis ou en lycée professionnel, et ayant atteint l'âge de 15 ans à la date d'entrée dans cette formation.

Les demandes de bourse présentées par les familles d'élèves inscrits en DIMA devront être déposées auprès des CFA et LP (publics ou privés) et envoyées pour traitement au pôle académique des bourses nationales.

#### **CONSTITUTION DES DOSSIERS**

Vous voudrez bien utiliser l'exemplaire joint à la présente note que vous reproduirez au format A3 recto/verso.

#### Vous noterez obligatoirement :

- le numéro INE- identifiant de l'élève- (page 1).Ce numéro propre à chaque élève, a été généré au début de sa scolarité. Vous ne devez en aucun cas recréer un nouvel identifiant.
- la date de dépôt de dossier dans l'établissement (page 1)
- la situation de l'année 2011/2012 (page 2)
- l'établissement actuel, la classe (page 2)
- les numéros RNE des établissements (page 2)

Vous voudrez bien joindre à chaque dossier à remettre aux familles :

- la liste des pièces justificatives à fournir
- la fiche d'auto-évaluation 2012/2013

Je vous demande de veiller à ce que tous les élèves concernés, susceptibles d'être boursiers dans le cadre de cette campagne, soient en mesure de déposer un dossier dans les délais requis et <u>au plus tard le 30 septembre 2012.</u>

Je vous invite plus particulièrement à accompagner les familles qui ont des difficultés dans les démarches administratives.

#### **SIGNALE:**

Afin d'éviter tout litige avec les familles qui affirment ne pas avoir eu l'information de votre part, vous voudrez bien <u>leur remettre un accusé de réception</u>. Vous trouverez à cet effet un modèle joint.

#### **CALENDRIER**

Les dossiers seront transmis accompagnés d'un bordereau d'envoi récapitulatif <u>au plus tard</u> le 5 octobre 2012.

#### SPECIFICITE SCOLAIRE DE CE DISPOSITIF

Les élèves, bien qu'inscrits en DIMA dans un centre de formation d'apprentis ou un lycée professionnel, conservent toutefois une place en collège tout au long de l'année.

Le décret n°2010-1780 prévoit en effet que ces élèves peuvent à tout moment intégrer le dispositif ou au contraire choisir de retourner en collège.

Je vous demande de bien vouloir me signaler toute entrée ou sortie de ces élèves du dispositif afin que les familles puissent conserver le droit à bourse (de lycée ou de collège selon le cas).

Je vous remercie vivement pour votre coopération.





Cadre réservé à l'administration					
INE:  _					
Date de dépôt du dossier dans l'établissement					
<i>I_/_I_/_I_/_/_I</i>					

Important : merci de remplir ce formulaire en majuscules, de cocher les cases qui concernent votre situation et de ne rien inscrire dans les cases grises

# 1 - Renseignements concernant les membres de la famille L'enfant pour lequel vous demandez la bourse

bes prenons :		
Fille Garçon G		
Sa date de naissance : II_I_I_I_I_		e naissance : III
Sa nationalité : Française 🔲 d'ui	n pays de l'Union Européenne	☐ d'un autre pays ☐
Si l'enfant est sous-tutelle administrative	, indiquez l'organisme :	
	<u>Vous-n</u>	<u>nême</u>
Vous êtes : le père	OU la mère	OU le représentant légal de l'enfant
Votre nom (suivi éventuellement du nom d'e	époux ou d'épouse) <b>et prénom :</b> _	
Votre adresse :		
Code postal :  iii  Commune		
Salarié : oui 🗖 non : 🗖		
Situation de famille : marié(e) de sépa autre (préciser) :	divorce(e) 🗖 veur(ve) L	
Votre o	onjoint(e), votre con	cubin(e) ou votre pacsé(e)
Est-il : le père □ ou la mère □ de l'enfan	t	
	ooux ou d'épouse) <b>et prénom</b> :	
-		
-	tre :	





# 2 - Renseignements relatifs à la scolarité

## Etablissement fréquenté au moment de la demande de bourse

Nom de l'établissement :	
	IIIIII  (N°établissement fréqu enté)
Adresse :	
Code postal :  II_ _  Commune :	
Classe actuelle de l'élève :	
	IIIII (MEF-classe : libellé court)
Etablissement d'ac	<u>cueil envisagé</u>
Est-ce un établissement : Public	
L'élève sera-t-il : externe	interne 🗖
Nom de l'établissement :	
	I_I_I_I_I_I_I_  (N° établissement d'acc ueil)
Adresse :	
Code postal :  III  Commune :	
Classe souhaitée : merci de répondre le plus précisément possible à cette que	stion en donnant le type de formation et l'option spécifique
choisie (exemple 2nde générale et technologique, 1ère STI, CAP cuisine 1ère a	nnée, BAC PRO 3 ANS 2ème année) :
	IIII (MEF-classe : libellé court)





# 3 - Renseignements pour déterminer les charges du foyer

Les éléments de cette rubrique vont permettre au service des bourses de déterminer de manière précise vos charges en fonction de l'année prise en compte pour vos revenus.

## Les enfants à votre charge

Merci de remplir ce tableau en y indiquant:

Nom et prénom de chacun des enfants à charge	Date de naissance	Etablissement scolaire, université fréquentée	BOURSIER		
(y compris l'enfant pour lequel vous demandez la bourse)		ou profession	Oui	Non	
				·	

#### Renseignements concernant votre foyer

Merci de cocher les cases qui correspondent à votre situation	n:	:
---	----	---

Vous avez chez vous un ou plusieurs de vos ascendants à charge atteint(s) d'un handicap ou d'une maladie grave	nombre
Vous avez chez vous un(des) enfants(s) en situation de handicap n'ayant pas droit à l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	nombre
Un (ou les deux) conjoint(s) du foyer est(sont) en arrêt de travail pour longue maladie ou affection de longue durée	nombre
Un (ou les deux) conjoint(s) du foyer perçoit(perçoivent) une pension d'invalidité ou une allocation aux adultes handicapet n'exerce(nt) pas d'activité professionnelle	és nombre
Vous avez tous les deux une activité professionnelle (salarié, gérant, indemnisation chômage) si un seul des deux p activité professionnelle, ne pas cocher.	arents a une
Vous vivez seul(e) avec votre(vos) enfant(s).	
L'enfant pour lequel est demandé la bourse est pupille de la nation ou enfant d'agent public tué ou blessé en service et la protection particulière.	pénéficiant

Charges et ressources (Cadre réservé à l'administration)											
Nombre d'enfants		ENF	ASC	INF	LM-AH	2ACP	PM	PN	2 <sup>eme</sup> cycle	Total	Ressources
			_	_ _			_				

## Votre situation financière ou familiale a changé depuis le 1er janvier de l'année dernière

rapport aux années précédentes (divorce, chômage, décès), merci de le signaler :	
	_





# 4 - Pièces à joindre à votre dossier

## Dans tous les cas :

- une photocopie complète de votre avis d'imposition sur le revenu
- une attestation de prestations de la CAF indiquant les personnes à charge de votre foyer

Selon votre situation	Pièces à fournir
Si vous êtes divorcé(e) ou séparé(e)	La copie du jugement indiquant les dispositions relatives à la résidence de l'enfant et à la pension alimentaire versée
Si vous vivez seul(e) avec votre (vos) enfant(s)	Une déclaration sur l'honneur indiquant la situation de la famille
Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est en résidence alternée	L'avis d'imposition sur le revenu de chacun des parents
Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle	La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille
Si un ascendant atteint d'un handicap ou d'une maladie grave vit chez vous	Une attestation de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) précisant le taux de handicap. Pour maladie grave, un certificat médical attestant d'une Affection de Longue Durée (liste ALD30-31-32 du code de la sécurité sociale)
Si un de vos enfants atteint d'un handicap permanent, n'ayant pas droit à l'AEEH, vit chez vous	Une attestation de la MDPH précisant le taux de handicap (AEEH : allocation pour l'éducation de l'enfant handicapé)
Si l'un des conjoints est en arrêt de travail pour longue maladie ou affection de longue durée	Copie de l'arrêt de travail ou attestation de l'organisme de sécurité sociale
Si l'un des conjoints perçoit une pension d'invalidité ou une allocation aux adultes handicapés et n'exerce pas d'activité professionnelle	Attestation de pension d'invalidité ou attestation de la MDPH
Si vous êtes au chômage depuis le 1er janvier de l'année dernière	L'avis de décision du pôle emploi précisant le montant journalier alloué, ainsi que le dernier avis de paiement
Si vous avez repris une activité professionnelle depuis le 1er janvier de l'année dernière	Les copies des trois bulletins de salaire qui suivent la reprise d'activité

# 5 - Engagement de la famille

Vous devez dater et signer la rubrique suivante (en cochant la case qui correspond à votre situation)	
Je soussigné(e) le père   ou la mère  ou le (la) représentant(e) de l'enfant  Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts :	
Date et signature :	

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (loi n'68-690 du 31 juil let 1968, article 22).

La loi n'78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'infor matique, aux fichiers nominatifs et aux libertés s'applique aux réponses données dans ce formulaire. Elle vous garantit à vous et à l'enfant pour lequel est faite la demande un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant auprès du service académique dans lequel la demande est envoyée.

#### Rubrique réservée au chef d'établissement

Après vérification des renseignements indiqués par la famille en ce qui concerne l'établissement et la classe actuellement fréquentés par l'élève.

**OBSERVATIONS EVENTUELLES:** 

Signature du chef d'établissement & timbre de l'établissement :

DATE : I\_\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|





# Pièces justificatives à fournir (précisions importantes) CAMPAGNE COMPLEMENTAIRE- DIMA Année scolaire 2012/2013

## DANS TOUS LES CAS :

- Copie en intégralité de « l'AVIS D'IMPOSITION(ou de NON IMPOSITION) 2011 sur les revenus de l'année 2010 », adressé par les services fiscaux.
- Si mariage en 2010 :
  - -avis fiscal de Mr seul avant mariage + Mme seule avant mariage + Mr et Mme après mariage
- Si divorce en 2010 :
  - -avis d'imposition Mr et Mme avant divorce + Mr seul ou Mme seule après divorce
- Si décès de l'un des deux parents en 2010 :
  - -avis d'imposition commun Mr et Mme + Mr seul ou Mme seule
  - -copie de l'acte de décès
- <u>En situation de concubinage</u> : copie <u>en intégralité</u> de « l'AVIS D'IMPOSITION(ou de NON IMPOSITION) 2011 sur les revenus de l'année 2010 », <u>du concubin/ de la concubine.</u>
- En situation de garde alternée déclarée <u>fiscalement par le père et la mère</u>: copie en intégralité de « l'AVIS D'IMPOSITION(ou de NON IMPOSITION) 2011 sur les revenus de l'année 2010 », <u>des deux parents</u> (conformément aux instructions ministérielles).
- Copie d'une notification <u>récente</u> des droits et paiements, délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales (ou par la Mutualité Sociale Agricole pour les agriculteurs)

#### CAS PARTICULIERS:

En fonction de votre situation, vous reportez obligatoirement à la rubrique 4 – Pièces à joindre à votre dossier de la demande de bourse nationale de lycée.

TOUT AUTRE DOCUMENT UTILE A L'ETUDE DU DOSSIER, POURRA ÊTRE DEMANDE PAR MES SERVICES.

Un accusé de réception doit vous être remis par l'établissement lors du dépôt du dossier. Veuillez impérativement le conserver. En l'absence de celui-ci, aucune réclamation ne pourra être acceptée.





#### **ACCUSE DE RECEPTION**

#### **CAMPAGNE COMPLEMENTAIRE-DIMA**

### DE DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE NATIONALE D'ETUDES DU SECOND DEGRE DE LYCEE

**ANNEE SCOLAIRE 2012 – 2013** 

#### A CONSERVER PAR LA FAMILLE

Cachot do l'établissement	La chaf d'átablissamant
A	, le
Classe:	
NOM – Prénom :	
le dossier de demande de bourse de lycée er	n faveur de l'élève :
Le chef d'établissement, soussigné, certifie a	voir reçu le

### Informations importantes à l'attention de la famille

Des pièces complémentaires pourront vous être demandées par le service académique. Le défaut de leur production entraînera le rejet de la demande de bourse.

La décision d'attribution ou de refus vous sera notifiée par le service académique des bourses.

En cas d'acception, le paiement de la bourse sera effectuée trimestriellement.







# BOURSES DE LYCEE-DIMA ANNEE SCOLAIRE 2012 – 2013

### **BORDEREAU D'ENVOI**

Au service académique des bourses (Il est recommandé de conserver une photocopie de ce bordereau dans l'établissement)

Nom et prénom des élèves	Date de remise du	Date de dépôt du	Date d'envoi au service
	dossier	dossier	des bourses
Cachet de l'établissement, obligatoire	Α		,
(Identification de l'établissement)	Le 🔲	, ,	

Signature du chef d'établissement

## FICHE D'AUTO – EVALUATION destinée aux familles Année scolaire 2012-2013

Cette fiche doit vous permettre de déterminer si vous pouvez, éventuellement, bénéficier d'une bourse nationale d'études du second degré de lycée en vue de retirer un dossier de demande de bourse auprès du chef de l'établissement fréquenté par votre enfant.

Le droit à bourse est déterminé en fonction de la **situation de la famille**, **exprimée en points de charge**, et de ses **ressources**.

#### SITUATION DE LA FAMILLE EXPRIMEE EN POINTS:

Nombre d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	par enfant à charge supplémentaire
Points de charge	9	10	12	14	17	20	23	26	29	32	35	+ 3 points

Reportez le nombre de points correspondant (chiffre situé sous le nombre d'enfants), ici

## Pour toute réponse affirmative aux questions suivantes, entourez le nombre de points correspondant à votre situation

Candidat boursier déjà scolarisé en classe de lycée* ou y accédant à la rentrée 2012 *classe de lycée (seconde à terminale ou CAP/BEP)					
Candidat boursier pupille de la Nation ou justifiant d'une protection particulière					
Père et mère du candidat boursier ayant tous deux une activité professionnelle					
Conjoint en arrêt de travail pour longue maladie ou affection de longue durée					
Conjoint percevant une pension d'invalidité ou l'AAH et n'exerçant pas une activité professionnelle					
Ascendant à charge au foyer atteint d'un handicap ou d'une maladie grave					
Enfant au foyer âgé de moins de 20 ans atteint d'un handicap permanent et n'ouvrant pas droit à l'AEEH					
Père ou mère élevant seul un ou plusieurs enfants	3				

Faites le total des points de charge correspondant à la situation de la famille :

#### **RESSOURCES DE LA FAMILLE:**

reportez le revenu fiscal de référence figurant sur votre avis d'impôt sur le revenu de 2010.

REVENU FISCAL DE REFERENCE : €

Au total des points que vous avez trouvé, correspond un plafond de ressources (voir ci-dessous).

Si votre revenu fiscal de référence est inférieur ou égal au plafond correspondant au nombre de points de charge obtenu, vous êtes invités à retirer un dossier de demande de bourse auprès du secrétariat de l'établissement fréquenté par votre enfant. Ce dossier devra être complété et remis au même secrétariat dans les plus brefs délais.

#### Barème définitif pour 2012-2013.(arrêté du 6 juillet 2012)

Total des points de charge	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Plafond des ressources de 2010 au-dessous duquel une bourse pourra être accordée.	11 630	12 922	14 214	15 506	16 799	18 091	19 383	20 675	21 967	23 260	24 552
Total des points de charge	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Plafond des ressources de 2010 au-dessous duquel une bourse pourra être accordée.	25 844	27 136	28 428	29 720	31 013	32 305	33 597	34 889	36 181	37 474	38 766
Total des points de charge	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41
Plafond des ressources de 2010 au-dessous duquel une bourse pourra être accordée.	40 058						47 811				52 980

**N.B.**- Toutefois, si votre situation familiale a évolué depuis 2010 (décès, perte d'emploi,...) entraînant une diminution des ressources par rapport à 2010 il est conseillé de remplir un dossier.